

- "Loi encourageant l'immigration dans notre province;
- "Loi fondant le *Journal d'Agriculture*;
- "Loi fondant la première école provinciale de laiterie;
- "Loi pour protéger les maîtres et serviteurs;
- "Loi créant le patrimoine de famille;
- "Loi organisant la "Société d'Industrie Laitière";
- "Première Loi pour protéger la santé et la vie des personnes employées dans les manufactures, et autres lois relatives aux établissements, à la sécurité des travailleurs, à la durée du travail des femmes et des enfants;
- "Loi fondant l'école d'industrie laitière à St-Hyacinthe;
- "Loi réorganisant les cercles agricoles;
- "Loi organisant des concours de produits de laiterie;
- "Loi appropriant 1,500,000 acres de terres publiques pour les fins des écoles élémentaires;
- "Loi destinée à encourager la création d'écoles techniques."

Le parti conservateur est digne de la confiance de l'électorat.
On parle de l'administration conservatrice de 1892-1897.

LES FINANCES PROVINCIALES

Les conservateurs arrivèrent au pouvoir en 1892, et le gouvernement Mercier leur avait laissé un déficit de \$1,458,630. en tenant compte des fameuses dépenses spéciales.

Le gouvernement conservateur de 1892 à 1897 a diminué les dépenses d'environ \$816,000. Il est parvenu à faire rendre aux anciennes sources de revenu \$426,000 de plus que sous le régime Mercier. Il a comblé le reste du déficit par les nouveaux impôts qui ont produit pour la dernière année fiscale: \$444,000.00 environ.

La taxe était nécessaire en 1892, pour les raisons suivantes:

1o.—Le gouvernement Mercier avait porté les dépenses du chiffre de \$3,000,000 environ, où les avaient laissées les conservateurs en 1896, en chiffres ronds; 2o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de \$100,000, la dépense pour la Législation; 3o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de \$400,000 environ, le service d'intérêt de la dette; 4o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de \$85,000, la dépense du gouvernement civil; 5o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de \$200,000 la dépense pour l'administration de la justice; 6o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de \$241,000, la dépense sous le chef "Services divers"; 7o.—Le gouvernement